

Reporter / Médias : Dylan Short / Edmonton Journal

Date de réception : 31 août

Contexte :

À la suite de l'annonce selon laquelle le Canada a signé une entente pour acheter des millions de doses de vaccins contre la COVID-19 auprès de quatre fabricants américains distincts, je me demandais s'il y avait un responsable avec qui je pourrais parler pour connaître les détails de la façon dont ces vaccins seraient distribués aux provinces. Je m'intéresse particulièrement à l'Alberta.

Questions et réponses :

Qui décide quelles provinces recevront quel nombre de doses?

Combien de doses seront envoyées en Alberta? Quand les Canadiens et les Albertains peuvent-ils s'attendre à être vaccinés?

Réponse approuvée par le DG

Qui décide quelles provinces recevront quel nombre de doses?

Le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux – qui sont responsables de la planification et de la mise en œuvre des programmes de vaccination contre la COVID-19 dans leur secteur de compétence – à l'élaboration de plans visant à attribuer, à distribuer et à administrer les vaccins de la façon la plus efficiente, la plus équitable et la plus efficace possible.

Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que la stratégie de vaccination contre la COVID-19 tienne compte des objectifs suivants :

- Fournir un vaccin sûr et efficace à tous les Canadiens le plus rapidement possible;
- Attribuer, distribuer et administrer le vaccin de la façon la plus efficiente, la plus équitable et la plus efficace possible;
- Surveiller l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19.

Combien de doses seront envoyées en Alberta? Quand les Canadiens et les Albertains peuvent-ils s'attendre à être vaccinés?

Le gouvernement du Canada s'efforce d'obtenir suffisamment de doses pour que tous les Canadiens qui choisissent de se faire vacciner puissent le faire.

Bien que le gouvernement du Canada se soit assuré d'un accès à quatre des principaux candidats-vaccins, tous ces candidats en sont encore à leur stade de développement et il n'est

pas possible pour le moment de déterminer lesquels seront éventuellement déployés auprès des Canadiens.

Au fur et à mesure que d'autres renseignements seront disponibles sur les candidats-vaccins les plus susceptibles d'être disponibles au Canada, le gouvernement du Canada collaborera avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que des plans de distribution efficaces et efficients soient en place avant la disponibilité prévue des vaccins.

Renseignements supplémentaires/contexte, au besoin

Le gouvernement du Canada poursuit énergiquement l'achat et la mise au point de vaccins, de traitements et de fournitures connexes pour la COVID-19 afin de protéger les Canadiens; il travaille aussi à renforcer le secteur de la biofabrication au Canada. Cela comprend la collaboration avec des scientifiques internationaux et nationaux ainsi qu'avec des entreprises et des fabricants qui se mobilisent pour lutter contre la COVID-19.

Les plans de distribution de vaccins aux gouvernements provinciaux et territoriaux sont toujours en cours d'élaboration.

Les provinces et les territoires ont des pratiques et des processus bien établis pour la distribution efficace des vaccins dans leur secteur de compétence. Dans la mesure où ces pratiques et processus doivent être adaptés aux caractéristiques particulières des vaccins qui seront utilisés au Canada (par exemple, les exigences en matière d'entreposage), le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour apporter les ajustements nécessaires.

Les provinces et les territoires sont responsables de la planification et de la mise en œuvre des programmes de vaccination contre la COVID-19 dans leur secteur de compétence; il leur incombe notamment de déterminer qui sera chargé d'administrer les vaccins contre la COVID-19 et dans quels contextes (p. ex., cliniques de santé publique, cabinets de médecins et pharmacies).